

Massy (91)

Aménagement du parking Louis Antoine de Bougainville

2017 /
2018



Notre ambition

À travers la création de ce nouveau parking aérien paysager, notre objectif est bien de **renouveler l'offre de stationnement des équipements environnants**, notamment l'édifice culturel et l'école Rosa Parks voisine. Nous avons également saisi cette opportunité pour restructurer le site d'origine, **en garantissant son intégration harmonieuse dans le tissu urbain existant**. Conscients des enjeux climatiques actuels, nous avons placé au cœur de notre démarche **la dimension végétale et paysagère**, contribuant conjointement à préserver l'environnement local tout en offrant un espace agréable à vivre et esthétique aux usagers.

La réhabilitation de ce site a débuté par une dépollution nécessaire en raison de son ancienne utilisation en tant que décharge. Compte tenu des différences de niveaux entre les voies du RER C et la nouvelle rue aménagée, une reconfiguration du terrain a, par la suite, été entreprise.

Un talus a été aménagé entre la nouvelle rue et le parking situé à un niveau supérieur. Cette disposition permet à la mosquée de bénéficier d'une façade principale en surplomb de l'avenue de Paris et d'un accès direct au parking via son premier étage situé à l'arrière du bâtiment.

Afin d'offrir un cadre de qualité et de réduire l'impact visuel de la zone de stationnement, le parking a été végétalisé, apportant une touche naturelle et esthétique à l'ensemble. **Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de créer un espace alliant fonctionnalité et respect de l'environnement.**

Paris Sud Aménagement agit en qualité de maître d'ouvrage, assurant les responsabilités suivantes :

- Pilotage des études de conception,
- Contractualisation des marchés avec les prestataires nécessaires,
- Suivi des travaux jusqu'à leur livraison,
- Remise de l'ouvrage à la ville, garantissant la conformité et la qualité des réalisations.

Maitre d'ouvrage : Paris-Sud-Aménagement

Collectivité concédante : Ville de Massy

Urbaniste : Agence BAAP

Paysagiste : BATT Paysages

Bureau d'étude : BATT

Démarrage des travaux : Juin 2017

Livraison : Mai 2018

Montant des travaux : 1,8 M€ HT

Montant de la dépollution : 400 000 € HT

ZAC Paris Briis

Programme : Concession d'aménagement pour la réalisation d'un parking aérien paysager

Programmation d'ensemble : Offre de stationnement en zone bleue

